



## HONORAIRES DE L'AGENCE

### I- VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION

- MOINS DE 30 000 €	3 000 € TTC
- DE 30 000 € à 65 999 €	5 000 € TTC
- DE 66 000 € à 99 999 €	7 000 € TTC
- DE 100 000 € à 124 999 €	8 000 € TTC
- DE 125 000 € à 149 999 €	9 000 € TTC
- DE 150 000 € à 169 999 €	10 000 € TTC
- DE 170 000 € à 199 999 €	11 000 € TTC
- DE 200 000 € à 244 999 €	12 000 € TTC
- DE 245 000 € à 299 999 €	14 000 € TTC
- DE 300 000 € à 499 999 €	5% TTC
- 500 000 € ET PLUS	4% TTC

### II- IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

-	10% TTC
---	---------

### III- VENTE DE TERRAINS

y compris opérations de promotions immobilières

-	10% TTC
---	---------

*minimum de 7 000 € TTC*

Honoraires de vente (I – II – III) à la charge de l'acquéreur

*En cas de délégation de mandat :*

*ce sont les honoraires de l'agence détentrice du mandat qui s'appliquent*

*En cas de négociation du prix de vente, le montant des honoraires applicables sera celui indiqué lors de la signature du mandat de vente.*

### IV- VENTE DE BIENS NEUFS

Les biens neufs sont vendus « à prix promoteur » : les frais de commercialisation sont intégralement pris en charge par le constructeur.

### V- FONDS DE COMMERCE

- Cession de baux ou de parts sociales 10% TTC
  - Location commerciale 20% TTC du loyer annuel TTC
- Honoraires fonds de commerce à la charge du preneur.

### VI- LOCATION

A - Honoraires entremise et négociation : offerts

B - Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :  
**10 € TTC / m<sup>2</sup>** à la charge du bailleur comme du locataire

C - Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

**3 € TTC / m<sup>2</sup>** à la charge du bailleur comme du locataire

Total A,B,C plafonné à 1 mois de loyer charges comprises par partie

- Honoraires de location d'annexes, de rédaction avenant :

**150 € TTC** à la charge du bailleur et du locataire

### VII- GESTION LOCATIVE

Mandat Confort : 6,60 % TTC ; Mandat Sécurité : 8,95 % TTC ;

Mandat Neuf : 9 % TTC ; Gestion d'annexes : 12 % TTC ;

Montants en % du quittancement – voir détails en agence



## HONORAIRES – GESTION LOCATIVE

### HONORAIRES ANNEXES

*(Facturables en fonction des prestations incluses dans le mandat de gestion)*

Gestion des sinistres	Vacation 90 € TTC / h
Suivi des impayés et procédure hors GLI	Vacation 90 € TTC / h
Représentation en assemblée générale	Vacation 90 € TTC / h
Gestion des parties communes	Vacation 90 € TTC / h
Préparation des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	Forfait 75 € TTC
Frais d'envoi recommandé	Forfait 15 € TTC
Clôture de dossier	Forfait 150 € TTC
Suivi des petits travaux (inférieurs à 4000 € HT)	Forfait 75 € TTC
Suivi des gros travaux (supérieurs à 4000 € HT)	Forfait 75 € TTC + 3% du montant des travaux

Grille tarifaire en vigueur à compter du 01/01/2025

**Foncièrement Vôtre - 13 avenue de la 4<sup>ème</sup> République 44400 Rezé . 10 place Victor Mangin 44200 Nantes . 103, rue de la Libération 44230 St-Sébastien-sur-Loire**